



Bureau communautaire

Procès-verbal des délibérations du jeudi 23 juin 2016 à 18h

Ancien site INRS - Neuves-Maisons

Étaient présent(e)s : Stéphane **BOEGLIN** _ Jean-Marie **BUTIN** _ Jean-Luc **FONTAINE** _
Dominique **GOEPFER** _ Marie-Louise **KADOK** _ Jean **LOPES** _ Filipe **PINHO** _ Patrick **POTTS** _
Pascal **SCHNEIDER** _ Marie-Laure **SIEGEL** _ Hervé **TILLARD** _ Thierry **WEYER**

Étaient excusé(e)s : Daniel **LAGRANGE** _ Etienne **THIL** _ Florence **WAZYLEZUCK**

Étaient absent(e)s :

<u>Date de la convocation</u> :	17 juin 2016
<u>Date d'affichage</u> :	1er juillet 2016
<u>Nombre de conseillers en exercice</u> :	15
<u>Nombre de présents</u> :	12
<u>Nombre de votants</u> :	12
<u>Secrétaire de séance</u> :	Jean-Luc FONTAINE

Le président ouvre la séance à 18h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 9 juin 2016

2. Désignation d'un secrétaire de séance

3. Délibérations

N°	Domaine	Objet
2016_ 85	Habitat - Logement - Finances	Habitat - attribution des aides – mars-avril-mai 2016
2016_ 86	Culture-Finances	Projets culturels – soutien du conseil départemental de Meurthe et Moselle
2016_ 87	Commande publique	Travaux – Création d'une installation de traitement sur le réservoir d'eau potable de Viterne
2016_ 88	Cohésion sociale - Finances	Accueil des grands passages – convention et tarifs
2016_ 89	Cohésion sociale - Finances	Tarifs des animations du projet ados mutualisé
2016_ 90	Finances	Demande de subvention – réserve parlementaire

1. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 9 juin 2016

Les élus valident à l'unanimité le compte-rendu.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Jean-Luc FONTAINE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

3. Délibérations

DÉLIBÉRATION N° 2016_85

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
Habitat - attribution des aides – mars-avril-mai 2016

Le bureau a reçu délégation pour délibérer sur l'attribution des aides liées à la politique de l'habitat :

- aide rénovation thermique

Le bureau aura à se prononcer sur l'attribution des aides validées par les commissions habitat lors de leurs séances de mars, avril et mai 2016.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **attribue** l'aide conformément à la décision mentionnée dans le tableau ci-joint :

N° dossier	NOM Prénom		Nature des travaux	Précisions sur les travaux	Entreprise chargée des travaux		Eligible au FART	Gain énergétique estimé (%)	Montant des devis (€ HT)		Date réservation de prime	Montant de la prime proposée (€)	avis commission
	Adresse	Commune			54 200	54 850			Montant des devis (€ TTC)	Montant des devis (€ HT)			
2016 - RT 03	CIFARELLI Francesco Antonia	68, rue carnot Pont-saint-vincent (54500)	Isolation de combles perdus	Isolation sous rampant laine de verre de type Isoconfort KRAFT de 220mm d'épaisseur, et isolant mince de type isolant réfléchissant mince résistance 6,25 K/W et 6,21 m2 K/W	SARL NONNE CIFARELLI		Oui	28,9%	16 766,00 €	21 03/2016	2 000,00 €	favorable	
					54 200	Ecrouves							
2016 - RT 04	MULLER Vincent et Vanessa	23 rue de la Guise Frolois (54160)	Isolation intérieure + Menuiseries + Chauffage	Isolation des combles perdus par 300mm de laine de verre d'une résistance thermique de 7m².K/W sur l'ensemble des combles perdus donnant sur la partie chauffée. Changement de la chaudière par une chaudière bois avec combustion tirage naturel et remplacement des radiateurs. Remplacement de la porte d'entrée par une porte en PVC chêne et seul en aluminium et de la baie vitrée arrière par une baie coulissante en aluminium à double vitrage type 4/16GAZ/4.	EURL MELIS		Oui	40%	21 775,35 €	18/04/2016	2 600,00 €	favorable	
					54 850	MEREVILLE							
						HFC							
2016 - RT 05	VIOT Camille PB	104 rue Jacques callot Beinville sur Madon (54550)	Isolation intérieure + Menuiseries + Chauffage	Isolation des combles perdus par 280mm de laine de verre Thermocoustic avec une résistance thermique de 7m².K/W. Remplacement de l'ensemble des ouvrants par des menuiseries PVC 4/16ARGON/4 avec un coefficient Uw < 1,30W/m².K. Remplacement de la porte d'entrée : porte isolante pleine d'épaisseur 32mm. Changement de chaudière à condensation avec mini accumulation, ballon intégré de 4l.	SARL PFC		Oui	56,87%	13 154,00 €	18/04/2016	2 600,00 €	favorable	
					54 550	BAINVILLE-SUR-MADON							
						concept PVC							
					54 230	ELVES-MAISON							

DÉLIBÉRATION N° 2016_86

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
Projets culturels – soutien du conseil départemental de Meurthe et Moselle

Les élus communautaires de Moselle et Madon ont exprimé leur volonté de construire un projet de développement qui doit contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des habitants du territoire en leur offrant des services dans différents domaines et notamment celui de la culture. Cette politique culturelle ambitionne de réduire les inégalités en facilitant pour tous l'accès à toutes les formes de culture.

Dans cet objectif la CCMM organise notamment trois événements/projets ouverts à tous dans le cadre de sa programmation culturelle 2016 :

- LE FESTISUEDE : est un estival de films bricolés impliquant habitants, écoles, associations dans la fabrication de courts métrages. Il s'agit de la 5^{ème} édition. Une trentaine de films sont reçus chaque année. Des ateliers vidéo sont organisés en amont d'une cérémonie de remise des prix où tous les participants se retrouvent.

- L'INAUGURATION DE LA PLACE DES TRICOTERIES : Avec l'accueil de spectacles, une fanfare participative et l'organisation d'une fête de la soupe, il s'agissait de célébrer l'inauguration du nouveau quartier de vie Chalinéen qui jouxte la Filoche dans le cadre d'une fête populaire.

- LE PROJET GRANDIR : Jalonné d'une quinzaine de rendez-vous culturels, la mise en place de formations pour des acteurs de la petite enfance ou des actions culturelles en direction des deux collèges du territoire, ce cycle thématique a mobilisé de nombreux structures et publics autour d'un projet intergénérationnel, par définition.

Pour permettre l'organisation de ces projets, la CCMM s'appuie sur des fonds propres et mobilise également des ressources extérieures, notamment l'enveloppe territorialisée du conseil départemental.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **sollicite** les subventions suivantes auprès du conseil départemental de Meurthe et Moselle :

- > Le Festisuede et l'inauguration de la Place des Tricoteries : 3 000 €
- > Le projet GRANDIR : 4 000 €

DÉLIBÉRATION N° 2016_87

Rapporteur :
Stéphane BOEGLIN - Vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement

Objet :
Travaux – Création d'une installation de traitement sur le réservoir d'eau potable de Viterne

L'eau brute, destinée à l'eau potable, de Viterne présente des teneurs excessives en pesticides. La communauté de communes la traitait par filtration sur charbon actif en amont du réservoir de Viterne, grâce à un équipement en location. Au regard du coût (plus de 20 000€ HT par an) il est souhaitable de se doter d'un équipement en propre.

Aussi est-il proposé de mettre en place un système permanent de traitement par filtration sur charbon actif.

Le dispositif permettra d'assurer que la teneur en atrazine (et ses 3 métabolites) mesurée par le contrôle sanitaire restera en permanence sous la limite de 0,1 µg/L.

Dans ce cadre, il est proposé d'autoriser le président à lancer la consultation et à signer le marché de travaux. Le montant estimatif du marché est de 70 000 euros HT.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** le lancement d'une consultation dans le cadre de la construction d'une unité de traitement des pesticides sur le réservoir d'eau potable de Viterne
- **autorise** le président à signer le marché avec la ou les entreprises retenues pour un montant estimatif de 70 000 euros HT

DÉLIBÉRATION N° 2016_88

Rapporteur :

Marie-Laure SIEGEL - Vice-présidente chargée de la cohésion sociale

Objet :

Accueil des grands passages – convention et tarifs

Dans le cadre de l'accueil de grands passages de voyageurs sur le parc d'industries Moselle Rive Gauche, il convient de valider le protocole d'occupation temporaire définissant les conditions de mise à disposition d'un terrain en vue de permettre un stationnement des grands passages, et fixer les tarifs (redevance forfaitaire de 2€ par jour et par caravane).

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **valide** le protocole d'occupation temporaire définissant les conditions de mise à disposition d'un terrain en vue de permettre le stationnement de grands passages,
- **décide** de fixer les tarifs comme suit :
 - un tarif forfaitaire unique, en contrepartie de la mise à disposition du terrain, de la fourniture d'eau et d'électricité et de la collecte des ordures ménagères de 2 €/jour/caravane
 - une caution de 500 €/groupe

DÉLIBÉRATION N° 2016_89

Rapporteur :

Marie-Laure SIEGEL - Vice-présidente chargée de la cohésion sociale

Objet :

Tarifs des animations du projet ados mutualisé

Douze communes de Moselle et Madon (Chaligny, Bainville-sur-Madon, Flavigny-sur-Moselle, Frolois, Maizières, Messein, Pierreville, Pulligny, Sexey-aux-Forges, Viterne, Thélod et Xeuilley) s'associent afin de poursuivre le projet d'animation mutualisé à destination des adolescents de leurs communes mené depuis 2011.

Conformément à la décision du comité de pilotage du projet en date du 13 juin 2016, deux nouveaux tarifs sont mis en place pour les activités suivantes.

Les tarifs proposés sont :

ACTIVITE	Plein tarif	Bénéficiaires ATL CAF	Tarif familles
MINI-CAMP	40 €	20 €	30 € (pour le 2 ^{ème} enfant) 20 € (à partir du 3 ^{ème} enfant)
SORTIE EUROPAPARK	40 €	20 €	30 € (pour le 2 ^{ème} enfant) 20 € (à partir du 3 ^{ème} enfant)

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **adopte** les tarifs ci-dessus relatifs au projet ados mutualisé.

DÉLIBÉRATION N° 2016_90

Rapporteur :

Pascal SCHNEIDER - Vice-président chargé des finances et de la mutualisation

Objet :

Demande de subvention – réserve parlementaire

Le député de la circonscription a décidé de déléguer aux intercommunalités l'enveloppe de subvention dont il bénéficie au titre de la réserve parlementaire.

Comme cela a été annoncé en 2015, il est proposé d'affecter cette aide à des projets sous maîtrise d'ouvrage CCMM, mais ayant un impact direct sur les communes. C'est ainsi qu'en 2015 une aide a été sollicitée sur l'étude de mise en accessibilité des bâtiments publics, financée par la CCMM et à laquelle la quasi-totalité des communes ont recours.

Pour 2016, il est proposé d'affecter l'enveloppe de 34 800 € (dont un abondement exceptionnel de 8 000 €) à l'aménagement des locaux de Terres de Lorraine urbanisme au sein du bâtiment B1 du site anciennement occupé par l'INRS.

Il s'agit un effet d'un service dont l'action est pour l'essentiel tournée vers les communes, sans qu'un concours financier n'ait été sollicité de leur part.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **sollicite** une subvention de 34 800 € pour la restructuration du bâtiment B1 du site ex-INRS, afin d'y accueillir notamment le service Terres de Lorraine urbanisme.

Le secrétaire,

Jean-Luc FONTAINE



Le président,

Filipe PINHO

Délibérations

N°	Domaine	Objet
2016_ 85	Habitat - Logement - Finances	Habitat - attribution des aides – mars-avril-mai 2016
2016_ 86	Culture-Finances	Projets culturels – soutien du conseil départemental de Meurthe et Moselle
2016_ 87	Commande publique	Travaux – Création d'une installation de traitement sur le réservoir d'eau potable de Viterne
2016_ 88	Cohésion sociale - Finances	Accueil des grands passages – convention et tarifs
2016_ 89	Cohésion sociale - Finances	Tarifs des animations du projet ados mutualisé
2016_ 90	Finances	Demande de subvention – réserve parlementaire

Signatures

Stéphane BOEGLIN		Patrick POTTS	
Jean-Marie BUTIN		Pascal SCHNEIDER	
Jean-Luc FONTAINE		Marie-Laure SIEGEL	
Dominique GOEPFER		Étienne THIL	Excusé
Marie-Louise KADOK		Hervé TILLARD	
Daniel LAGRANGE	Excusé	Florence WAZYLEZUCK	Excusée
Jean LOPES		Thierry WEYER	
Filipe PINHO			

